TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE

|  |  |
| --- | --- |
| S:\POLE ADMINISTRATIF\LOGOS\Logos SIGMA\logo_grand_Transp.png |  |
|  |  |
| **PUBLIC**: Personnes privées d’emploi à partir de 16 ans prioritairement sans qualification professionnelle, sur prescription par un CEP d’une structure habilitée : Mission Locale, Pôle emploi, Cap emploi, PLIE … | **objectifs**  A l’issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d’aménager et entretenir un espace paysager dans un objectif esthétique, fonctionnel ou écologique. |
| **ModalitEs et conditions d’accès**  **Vérification des** **Prérequis**   * Niveau souhaité : savoir de base en français et mathématiques * Un projet professionnel construit et validé par un prescripteur ou une expérience dans le domaine. * Conditions particulières : aptitudes physique et travail en extérieur * S’exerçant en milieu extérieur, le métier de d’ouvrier paysager requiert une bonne condition physique pour effectuer des travaux d’entretien d’un espace paysager.   **Nombre de participants**  De 6 à 14 stagiaires maximum par session  **tARIF**  La formation est entièrement financée par la Région, il n'y a pas de reste à charge pour les participants.  **Equipements de sécurité à la charge du participant.** | programme de formation  **1. Entretenir un espace paysager**  • Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.  • Entretenir une surface herbacée à semi ligneuse.  • Tailler des arbres et des arbustes.  • Abattre et débiter un arbre de petites dimensions.  • Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux  • Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.  **2. Végétaliser un espace paysager**  • Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.  • Protéger des végétaux des parasites, maladies et adventices.  • Réaliser un gazon ou une couverture végétale.  • Planter des arbres et des arbustes.  • Réaliser un massif ornemental.  **3. Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager**  • Protéger des végétaux des parasites, maladies et adventices.  • Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager.  • Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses d’un espace paysager.  • Poser et entretenir un réseau d’arrosage |
| modalitÉs de recrutement  Informations collectives et de positionnement :  **14 , 21, 28 septembre 2023 à** 9h00 à Sigma Formation Aubagne.  Phase de positionnement : Information collective, tests de positionnements et entretien individuel avec le référent formation sur le projet professionnel en lien avec la formation, la disponibilité et la motivation. Analyse du CV à jour.  Le recrutement est validé par une commission regroupant le centre de formation, les prescripteurs et le financeur le **5 octobre 2023**.  **intervenants**  L’équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d’adultes et possèdent les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation  **DEBOUCHÉ EMPLOI OU SUITE DE PARCOURS EN FORMATION**  Métiers visés : ouvrier paysager, jardinier  Poursuites de formation : BP aménagement paysager-  **accessibilitÉ**  Transports en commun : Bus : Ligne n ° 1 Arrêt – Les Paluds - Marseille : Cartreize - 102  Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite  Référent handicap : Sylvie Hezari  [sylvie.hezari@sigma-formation.fr](mailto:sylvie.hezari@sigma-formation.fr)  Consulter ces informations :  [www.sigma-formation.fr](http://www.sigma-formation.fr) | durÉe de la formation  Dates : du 16/10/2023 au 05/06/2024  Durée : 23 semaines-805 heures  8 semaines en entreprise-280 heures  Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00  MODALITÉS PÉDAGOGIQUES  Alternance théorie et mise en situation pratique en entreprise  35 heures de présentielle par semaine.  **MODALITÉS DE VALIDATION**  Attestation d’Entrée en Formation -  Attestation de Compétences - Attestation de Fin de Formation-  Titre professionnel-CCP  Feuilles de présence émargées quotidiennement par l’apprenant ; grilles de positionnement et de progression en début, à mi-parcours et en fin de formation  Evaluation formative tout au long de la formation ;  Evaluation sommative en fin d’un module, ou en fin de formation.  **les passerelles**  Il n’y a pas de passerelle.  Validation par bloc et equivalence possible  Le titre peut être délivré :   * à l’issue d’un parcours d’accès progressif au titre par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) qui constituent le titre professionnel.   **lIEU/CONTACT**  **SIGMA FORMATION**  691 Avenue de la Fleuride – ZI Les Paluds  13400 Aubagne  Tél : **04 42 84 30 55**  Mail : [contact-aubagne@sigma-formation.fr](file:///\\10.4.1.4\adm\PLAQUETTE%2022-23\contact-aubagne@sigma-formation.fr)  Référente : Emmanuelle Contreras  Garant : [formation.13165@pole-emploi](file:///\\10.4.1.4\adm\PLAQUETTE%2022-23\formation.13165@pole-emploi). |